



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

Responsable du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail – Conseiller en prévention (h/f/x)

(Contrat à durée indéterminée à temps plein)

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail (SIPP) a pour mission de conseiller l'employeur dans toutes les démarches visant à la protection des travailleurs au sein de l'entreprise.

Missions

Le responsable du SIPP – conseiller en prévention a pour missions :

- de définir la politique de prévention de l'institution.
- de participer à l'élaboration et à la validation du plan global de prévention et du plan annuel d'actions, d'accompagner leur mise en œuvre et d'assurer leur application.
- de veiller à l'application et à l'évaluation de la politique de prévention et de gestion des risques au sein de l'institution.
- de conseiller l'institution, les membres de la ligne hiérarchique, les travailleurs et leurs représentants en matière de sécurité, santé et bien-être au travail.
- de rendre des avis et émettre des propositions en matière de sécurité et de bien-être au travail (risques professionnels, accidents de travail...).
- d'effectuer des visites et analyses des lieux et postes de travail. D'identifier les risques professionnels et établir les fiches de poste de travail.
- d'élaborer les plans d'urgence interne.
- de répertorier les risques dans les bâtiments.
- d'organiser la prévention incendie, de créer et d'animer un réseau d'équipes d'intervention incendie.
- d'encadrer son équipe et contribuer au développement des ressources humaines (recrutement, évaluations, besoins en formation,...).
- d'assurer le secrétariat du Comité de Concertation de Base.

Cette liste reflète la diversité des tâches de la fonction vacante, mais n'est pas pour autant exhaustive.

Compétences

- Vous êtes doté d'un esprit critique et d'une bonne faculté d'analyse. Vous disposez d'une capacité de raisonnement.
- Vous êtes capable de fournir des conseils en lien avec votre domaine de compétences, vous disposez d'une force de proposition.
- Vous êtes rigoureux, précis et avez le sens de l'organisation.
- Vous êtes dynamique, motivé et impliqué, capable de travailler en toute autonomie.
- Vous disposez de bonnes compétences managériales.
- Vous avez des qualités communicatives tant orales qu'écrites (compétences rédactionnelles).
- Vous maîtrisez les lois et réglementations liées à la sécurité et au bien-être au travail.
- Vous êtes capable d'utiliser les logiciels bureautiques courants : environnement Windows, la suite « Office » et Internet.

Conditions d'accès

Ce poste est accessible par *recrutement* aux conditions suivantes

- Posséder un diplôme de l'enseignement universitaire (master, licence) et justifier une expérience de 8 années dans une fonction similaire.

OU

- Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat, baccalauréat, bachelier).
- Disposer du brevet de conseiller en prévention niveau 1.
- Démontrer une expérience professionnelle relevante dans une fonction de Conseiller en prévention de niveau 1.
- Démontrer une expérience en gestion d'équipe constitue un atout.
- Réussir l'examen d'accession portant sur les matières relatives au poste de travail à occuper.

Ce poste est accessible par **promotion** aux conditions suivantes

- Être agent statutaire.
- Avoir une évaluation préalable au moins « satisfaisante ».
- Disposer du brevet de conseiller en prévention niveau 1.
- Réussir l'examen d'accession portant sur les matières relatives au poste de travail à occuper.

Être titulaire de l'échelle A1, A2.

Être titulaire de l'échelle B1, B2, B3, B4.

Justifier une ancienneté de 4 ans dans l'échelle A1, A2.

Justifier une ancienneté de 4 ans dans l'échelle B1, B2, B3, B4.

Notre offre

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein (régime de travail 39H/semaine).
- L'application de l'échelle barémique :
 - o A3 – si détention d'un niveau de diplôme universitaire – au coefficient actuel de liquidation (montant annuel brut indexé : 51.311,394 EUR (0 année ancienneté) / 76.694,85 EUR (25 années ancienneté) avec une ancienneté valorisable dans son entièreté pour toute expérience similaire.
 - o B4 – si détention d'un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur de type court - au coefficient actuel de liquidation (montant annuel brut indexé : 43.627,098 EUR (0 année ancienneté) / 59.789,31 EUR (25 années ancienneté) avec une ancienneté valorisable dans son entièreté pour toute expérience similaire.
- Une qualité d'emploi et de vie professionnelle, assortis de différents avantages extra-légaux :
 - o environ 40 jours de congés annuels ;
 - o remboursement total des frais de déplacement résidence – lieu de travail réalisés en transports en commun ;
 - o télétravail structurel (2 jours par semaine) et travail à domicile occasionnel ;
 - o des chèques-repas de 5,50€ ;
 - o la constitution d'un second pilier de pension ;
 - o de nombreuses opportunités de formations continuées.
- Une fonction variée et une stabilité d'emploi dans un cadre de travail dynamique au sein d'une administration résolument tournée vers l'avenir et avec une visée sociale.

Intéressé(e) ?

Envoyez votre candidature complète (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'attention de M. Philippe VAN CAUWENBERGHE, Président du CPAS, par e-mail à info@cpascharleroi.be.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **09 mai 2024**.

Si votre candidature est jugée recevable, vous serez invité(e) à :

1. une épreuve écrite portant sur les connaissances en législation de base liées à l'exercice de la fonction :
 - loi du 08 juillet 1976 organique des CPAS.
 - législation relative au bien-être des travailleurs et au Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail.
 - connaissances de base en sécurité incendie / électricité / gaz / agents chimiques – biologiques.
 - la réflexion et le positionnement sur des mises en situation professionnelle et les capacités managériales.

2. une épreuve orale permettant d'apprécier votre motivation et de mesurer vos aptitudes à l'exercice de la fonction.

La réussite de l'examen est conditionnée à l'obtention d'au moins 50% à chacune des 2 épreuves, et d'au moins 60% à l'ensemble de celles-ci.

En remettant votre candidature, vous acceptez que toutes vos données personnelles soient utilisées, exploitées, traitées par le CPAS de Charleroi dans le cadre de la présente procédure. Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire du traitement de votre candidature. Si votre candidature n'est pas retenue, vous en serez averti par écrit mais cependant si votre profil est intéressant, vos données seront conservées avec votre consentement dans une réserve de recrutement du CPAS pendant 1 an.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles ; pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : dpo@cpascharleroi.be ou par voie postale à DPO CPAS Charleroi, Boulevard Joseph II, 13 à 6000 Charleroi en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.

Le CPAS de Charleroi s'engage à ne pas transférer vos données personnelles hors de l'UE.